



**Introduction aux Actifs**

*Le manuel des normes comptables internationales du secteur public est la principale source faisant autorité sur les principes comptables internationaux généralement acceptés pour les entités du secteur public.*

*Toutes les informations contenues dans cette présentation sont exclusives et protégées par le droit d'auteur.*

Introduction aux Actifs



## Table des matières

- Actifs: Introduction
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations incorporelles
- Locations
- Accords de concession de services
- Stocks
- Agriculture
- Immeubles de placement

Introduction aux Actifs



## Approche à l'égard des Actifs

- Définition et reconnaissance
- Normes relatives aux actifs
  - Immobilisations corporelles (IPSAS 17)
  - Coûts d'emprunt (IPSAS 5)
  - Contrats de location (IPSAS 13)
  - Stocks (IPSAS 12)
  - Immobilisations incorporelles (IPSAS 31)
  - Accords de concession de services (IPSAS 32)
  - Agriculture (IPSAS 27)
  - Immeubles de placement (IPSAS 16)
  - Dépréciation (IPSAS 21 and IPSAS 26)

Introduction aux Actifs



Le document traite des coûts d'emprunt et de la dépréciation dans le contexte des immobilisations corporelles. Cependant, les principes s'appliquent également à d'autres actifs.

Les sections sur les contrats de location et les actifs des concessions de services traitent des passifs ainsi que des actifs. Pour les participants qui n'ont aucune expérience de la comptabilité d'exercice, il peut être utile de couvrir ces sujets après avoir couvert les principes généraux du passif.

## Types d'actifs du secteur public

- Actifs financiers (actifs monétaires)
  - Trésorerie et équivalents de trésorerie
  - Revenus à recevoir
  - Prêts et avances à recevoir
  - Investissements et produits dérivés
- Actifs non financiers
  - Actifs physiques (actifs non monétaires)
    - Stocks
    - Immobilisations corporelles
  - Immobilisations incorporelles
    - Logiciels informatiques

Introduction aux Actifs



Cette liste n'est qu'indicative et non exhaustive – voir la diapositive précédente pour les autres actifs.

### Definition d'un Actif

- Un **actif** est une ressource actuellement contrôlée par l'entité à la suite d'un événement passé.
- Une **ressource** est un élément ayant un potentiel de service ou la capacité de générer des avantages économiques. La forme physique n'est pas une condition nécessaire d'une ressource.

Introduction aux Actifs 

Ces définitions figurent dans le cadre conceptuel de l'IPSASB. Des définitions légèrement différentes peuvent figurer dans les normes IPSAS individuelles. Cependant, lorsque l'on considère les principes de la comptabilisation des actifs, il est bon de commencer par les dernières définitions.

Lorsque vous présentez cette diapositive, tenez compte du niveau de connaissances des participants. Ceux qui ont de l'expérience avec la comptabilité d'exercice trouveront ces concepts simples, mais il faudra peut-être plus d'explications pour les participants qui n'ont que l'expérience de la comptabilité de caisse :

Ressource – physique comprend les terrains, les bâtiments, l'équipement, les livres, etc. Les ressources non matérielles comprennent les licences, les logiciels, etc. Le potentiel de service est la capacité d'un élément à contribuer aux objectifs de l'organisation; il n'a pas besoin de générer des revenus. Dans certaines administrations, les hôpitaux seront des ressources parce qu'ils peuvent être utilisés pour générer des revenus du moment où les patients sont facturés. Dans d'autres administrations, il n'y a pas de facturation et donc pas de revenus, mais l'hôpital demeure une ressource parce qu'il permet au ministère de la Santé ou à un organisme semblable d'atteindre ses objectifs.


Contrôle – droit d’obtenir les avantages de l’actif et d’empêcher d’autres personnes d’obtenir les avantages.

Événement passé – il s’agit souvent de l’achat, d’un contrat ou d’une législation.

## Reconnaissance des critères de l'Actif

Un élément qui répond à la définition d'un actif doit être comptabilisé si :

- Il est probable que tout potentiel de service futur ou avantage économique associé à l'actif ira à l'entité; et
- Le coût ou la juste valeur de l'article peut être évalué de manière fiable.

Introduction aux Actifs 

Il convient de noter que la juste valeur telle qu'elle est actuellement définie dans les normes IPSAS n'est pas la même que dans IFRS 13, bien que cette question soit à l'étude dans le cadre du projet de l'IPSASB relatif à l'évaluation de l'IPSASB: <https://www.ipsasb.org/consultations-projects/measurement>



### Une route est-elle un Actif ?

- Une entité du secteur public possède et entretient un réseau de routes sur son territoire.
- Les résidents et le grand public ont accès aux routes pour leur usage général.
- Les routes sont-elles un actif de l'entité du secteur public ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

Introduction aux Actifs



Réponse:

La réponse semble intuitive; Cependant, il y a un argument selon lequel les routes ne sont pas des actifs de l'entité du secteur public parce que les utilisateurs des routes réalisent les avantages économiques qu'elles incorporent, et non l'entité du secteur public. C'est-à-dire que l'avantage financier et non financier fourni par l'actif revient à l'ensemble de la communauté. En outre, l'entité du secteur public ne peut pas restreindre l'accès au bien car, dans la plupart des cas, les résidents et le grand public y ont libre accès.

Les routes répondent à la définition d'un actif. Les routes sont des ressources de l'entité du secteur public qu'elle utilise pour atteindre ses objectifs de fournir des services de transport. L'entité du secteur public peut contrôler l'accès, par exemple, en exigeant que les véhicules soient immatriculés. Il peut réglementer l'utilisation des routes, par exemple en imposant des restrictions de poids aux véhicules empruntant les routes, etc.

## Le Centre des Congrès est-il un Actif ?

### *Scenario:*

Un niveau supérieur de gouvernement a construit et entretient un centre de congrès sur le territoire d'un gouvernement local. Le gouvernement local bénéficie de l'activité économique générée par le centre grâce à l'augmentation de la valeur foncière et à l'augmentation des recettes fiscales.

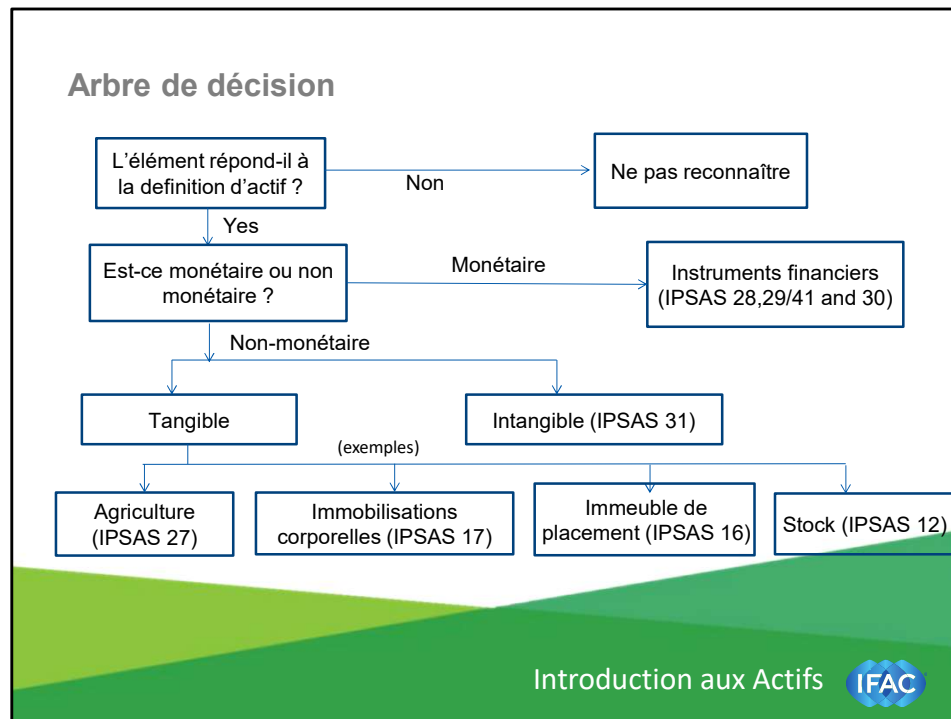
Le gouvernement local devrait-il déclarer le centre de congrès comme un atout ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

Introduction aux Actifs



### **Réponse:**

Le centre de congrès échoue au test d'être un actif du gouvernement local. Le gouvernement local ne contrôle pas les avantages qui peuvent être tirés du centre de congrès. Il n'a pas de droits ou d'autres accès pour déterminer la nature et les modalités d'utilisation du centre de congrès pour atteindre ses objectifs. Le niveau supérieur de gouvernement contrôle l'accès au bien. Il détermine les politiques de fonctionnement du centre de congrès. Par exemple, il peut fixer les droits d'utilisation et déterminer à qui il louera les installations.



Voir le module Actifs pour plus de détails (page 9)

## Options d'évaluation lors de la comptabilisation initiale

- Immobilisations corporelles au coût ou à la juste valeur
- Si le coût historique est choisi, utilisez-le s'il est disponible
- Si ce n'est pas le cas, utilisez d'autres méthodes d'évaluations
- Le coût historique moins la valeur résiduelle est amorti à compter de la date d'acquisition
- Les auditeurs externes devraient être consultés sur la méthode choisie

Introduction aux Actifs



Les actifs sont généralement comptabilisés au coût lors de la comptabilisation initiale. Cela peut être difficile pour les entités qui appliquent les normes IPSAS pour la première fois. La norme IPSAS 33, qui fait l'objet d'un module distinct, permet d'utiliser la juste valeur (au moment où l'actif est comptabilisé) comme coût approprié.

Si un coût historique est disponible, il doit être utilisé, mais la valeur comptable de l'actif doit refléter l'amortissement à partir de la date d'acquisition de l'actif jusqu'à sa comptabilisation (et continuera d'être amorti par la suite).

## Questions et Discussions



- Visiter la page internet de l'IPSASB  
<http://www.ipsasb.org>